



SANTE MENTALE EUROPE

SANTE MENTALE EUROPE

Boulevard Clovis 7, B-1000 Bruxelles

Tél : + 32 2 280 04 68

Fax : + 32 2 280 16 04

Courriel: info@mhe-sme.org

Site web: www.mhe-sme.org

BULLETIN N°9/2009

SEPTEMBRE 2009



Ce bulletin est publié avec le soutien de PROGRESS, le Programme de la Communauté européenne pour l'Emploi et la Solidarité sociale (2007-2013). Les informations contenues dans cette publication ne reflètent pas nécessairement la position ou l'opinion de la Commission européenne. En n'aucun cas, la Commission n'est tenue responsable de l'utilisation faite des informations contenues dans ce bulletin. Santé Mentale Europe est le bureau de liaison de l'UE pour la promotion de la Santé Mentale.

TABLE DES MATIERES

I. SANTE MENTALE EUROPE	2
II. INSTITUTIONS DE L'UE ET AUTRES ORGANISATIONS	3
III. NOUVELLES DES AUTRES ONG EUROPEENNES	5

I. SANTE MENTALE EUROPE

INFORMATIONS ET ACTIVITES DE SME

Activités de SME dans le domaine de l'inclusion sociale et de la santé mentale: SME et la Fédération européenne des Associations nationales travaillant avec les sans-abris (FEANTSA), fait appel aux membres du Parlement européen pour qu'ils promeuvent les politiques sur le logement et la santé mentale

Santé Mentale Europe (SME) et la Fédération européenne des Associations nationales travaillant avec les sans-abris (FEANTSA) ont préparé une déclaration commune contenant des recommandations clés adressées aux membres du Parlement européen nouvellement élus et les invitant à se pencher sur la thématique du logement et de la santé mentale.

Il existe des preuves démontrant un lien évident entre les problèmes de santé mentale et la problématique des sans-abris. Le Parlement européen a précisé dans une déclaration écrite datant de 2008 qu'il existe au niveau de l'UE un consensus autour de la nécessité de s'attaquer aux problèmes de logement. Toutefois, des actions plus concrètes sont nécessaires. En outre, le Parlement européen a adopté au début de l'année une résolution sur la Santé mentale soutenant l'importance d'une coopération au sein de l'UE, comme le promeut le Pacte européen pour la Santé mentale et le Bien-être.

Dans leur déclaration conjointe, SME et FEANTSA soulignent la nécessité d'assurer une mise en application effective du Pacte européen pour la Santé mentale et le Bien-être. Le respect et la protection des droits de l'Homme ainsi que la promotion de la santé mentale et du bien-être de chacun devraient devenir une priorité dans toutes les actions politiques. Tout le monde a droit à un logement ainsi qu'à un accès aux services sociaux et à de soins de santé de qualité, conditions préalables à une condition physique et mentale optimale.

Des mesures politiques contre la pauvreté extrême, l'exclusion sociale et la problématique des sans-abris sont nécessaires puisqu'elles ont un impact considérable sur l'état de santé des personnes, y compris sur leur santé mentale. Une coopération entre les hommes politiques travaillant dans des domaines différents tels que dans la politique sociale, le logement, la santé publique, la santé physique et la santé mentale est nécessaire.

La déclaration conjointe de SME-FEANTSA peut être téléchargée sur ce site : [http://www.mhe-sme.org/assets/files/From%20Exclusion%20to%20Inclusion-Final%20version\(1\).pdf](http://www.mhe-sme.org/assets/files/From%20Exclusion%20to%20Inclusion-Final%20version(1).pdf)

Pour davantage d'informations, veuillez prendre contact avec Astrid Mechel, chargée des politiques sociales, à l'adresse : astrid.mechel@mhe-sme.org

Activités de SME dans le domaine de l'inclusion sociale et de la santé mentale: Rencontre des ONG avec M. Robert Verrue, nouveau Directeur général de la DG Emploi, Affaires sociales et Egalité des chances

Lors d'une rencontre organisée par la Plateforme Sociale, les ONG européennes opérant dans le secteur social ont eu la possibilité de dialoguer avec Robert Verrue, le nouveau Directeur général de la DG **Emploi**. Astrid Mechel, représentant SME, a présenté brièvement le travail de SME et a mis en relief les conséquences découlant d'une réduction des dépenses publiques pour la santé mentale et les services sociaux. En cette période de crise économique et financière, cette réduction peut avoir un impact considérable sur la santé mentale de la population. Les délégués présents se sont vus rappeler l'engagement qu'ils ont pris au niveau européen notamment en adhérant au Pacte européen pour la Santé Mentale et le Bien-être.

Pour davantage d'informations, veuillez prendre contact avec Astrid Mechel, chargée des politiques sociales, à l'adresse : astrid.mechel@mhe-sme.org

Activités de SME dans le domaine de l'inclusion sociale et de la santé mentale: Participation à la rencontre de networking avec la future Présidence espagnole de l'UE, organisée par la Plateforme Sociale

Le 7 et 8 septembre 2009, Santé Mentale Europe et certaines de ses organisations membres ont participé à une rencontre de networking avec la future Présidence espagnole de l'UE, organisée par la Plateforme Sociale. L'objectif de l'événement était de créer des liens entre les ONG opérant dans le secteur social et la future Présidence espagnole de l'UE. Au cours de l'événement, un échange entre plus de 60 ONG et la Direction générale pour les Politiques sociales, la Famille et la Jeunesse du Ministère espagnol pour la Santé publique et les Politiques sociales présidé par M. Juan Carlos Mato a eu lieu.

La fondation INTRAS et SME ont rédigé une déclaration sur les thématiques actuelles les plus pertinentes dans les politiques de santé mentale en Espagne ainsi que sur l'impact qu'a la récession sur le secteur de la santé mentale dans ce pays. En outre, des recommandations clés ont été adressées aux hommes politiques européens et nationaux. La délégation de SME a souligné que la santé mentale peut être considérée comme un indicateur de la crise actuelle ainsi que de sa gravité. Les licenciements ainsi que la fermeture d'instituts soulèvent une préoccupation majeure: la dépression accrue au sein de la population qui n'affecte pas uniquement les personnes licenciées, mais également leurs familles. La situation actuelle mène à une perte de liens sociaux et à une augmentation de suicides. La santé mentale doit être considérée comme un aspect sensible de la politique sociale. Comme le Pacte l'indique, l'on ne pourra sortir de la crise qu'à travers une action coordonnée incluant la protection sociale, l'emploi et la formation. Ce dialogue entamé avec la Présidence espagnole doit être poursuivi.

La déclaration commune de la Fondation INTRAS et de SME peut être téléchargée à l'adresse suivante :

<http://www.mhesme.org/assets/files/INTRASMHE%20Statement%20addressed%20to%20Spanish%20Presidency.pdf>

Pour davantage d'informations, veuillez prendre contact avec Astrid Mechel, chargée des politiques sociales, à l'adresse : astrid.mechel@mhe-sme.org

II. INSTITUTIONS DE L'UE ET AUTRES ORGANISATIONS

Appel à propositions publié par la Direction Générale Recherche

Le 30 juillet 2009, la Direction Générale Recherche a publié un appel à propositions dans le cadre du 7^{ème} Programme de Recherche et de Développement technologique.

Tout particulièrement, la thématique "Plateforme sociale et styles de vie soutenables" offre aux ONG et aux organisations de la société civile la possibilité de postuler pour l'obtention de fonds.

Pour plus d'informations, veuillez visiter le lien ci-dessous:

<http://ec.europa.eu/social/main.jsp?catId=429&langId=en&eventsId=205&furtherEvents=yes>
<http://ec.europa.eu/social/main.jsp?catId=429&langId=en&eventsId=205&furtherEvents=yes>

Les ministres suédois ont présenté les priorités de la Présidence auprès de la Commission pour l'Emploi et les Affaires sociales du Parlement européen

Le 2 et 3 septembre, Mme Maria Larson, ministre suédoise pour la Santé publique et les Soins aux personnes âgées; M. Sven Otto Littorin, ministre suédois pour l'Emploi et Mme Bettina Kashefi, Secrétaire d'état chargée de la gestion des assurances maladies, des pensions et de la sécurité sociale ont présenté les priorités de la Présidence de l'UE dans leurs domaines de compétence. Une séance de questions-réponses avec le membre de la Commission pour l'Emploi et les Affaires sociales du Parlement européen s'en est suivie.

Les présentations ont souligné les objectifs de la Présidence suédoise quant à la promotion des politiques en faveur des personnes handicapées, du bien-être au sein de la société ainsi que d'un vieillissement en toute dignité. Elles ont également souligné l'importance de l'inclusion dans le marché du travail, de la lutte contre la pauvreté ainsi que la nécessité d'améliorer le système de soins de santé et d'adopter une approche plus axée sur les besoins spécifiques des usagers. Les ministres suédois ont en outre été invités à mener une coopération accrue entre le secteur des soins de santé et celui de la sécurité sociale, ainsi qu'à un échange de meilleures pratiques entre les Etats membres de l'UE.

Santé Mentale Europe a présenté sa position sur les Priorités de la Présidence suédoise lors de l'inauguration de la Présidence suédoise en juillet 2009.

Pour lire la position de SME, veuillez suivre le lien suivant :

<http://www.mhesme.org/assets/files/MHE%20view%20on%20Swedish%20Presidency%20work%20programme.pdf>

Groupe Ad Hoc sur la transition des soins institutionnalisés aux soins communautaires

Le 23 septembre, les membres du groupe d'experts ont été invités à présenter le rapport final au Commissaire Spidla. Le Commissaire a été très satisfait des résultats fournis car ceux-ci tracent un cadre complet de la situation des principaux groupes concernés: les personnes ayant passé de nombreuses années dans des structures de soins institutionnalisés, les personnes atteintes d'handicaps physiques ou mentaux ou ayant des problèmes de santé mentale, ainsi que les personnes âgées et les enfants. Il est difficile d'établir le nombre de personnes soignées dans ces instituts, mais il atteint certainement l'ordre de millions de personnes.

Le rapport identifie des défis clés dans le domaine de la désinstitutionalisation et définit des principes de base communs. Il indique en outre que les Etats membres peuvent être des acteurs clés dans l'amélioration des standards de qualité dans ce domaine. La rencontre a offert aux membres la possibilité d'adresser des recommandations à la Commission européenne et plus précisément de présenter une communication sur la transition vers un des systèmes de soins communautaires permettant ainsi de définir les principes de base dans toutes les politiques phares de l'UE.

Une rencontre de suivi avec tous les experts sera organisée.

Le rapport n'est aujourd'hui disponible qu'en anglais mais sera bientôt publié dans toutes les langues de l'UE.

RAPPEL: Les appels à propositions pour l'Année européenne 2010 de Lutte contre la Pauvreté et l'Exclusion sociale ont été publiés

Etant donné qu'en Europe, 78 millions de personnes vivent en dessous du seuil de pauvreté, ce qui correspond à 16% de la population européenne, 2010 sera l'Année européenne de Lutte contre la Pauvreté et l'Exclusion sociale. Dans ce cadre, des thèmes tels que l'éradication de la pauvreté, l'accès à un logement décent, le chômage et la lutte contre la discrimination seront abordés. L'Année Européenne 2010 dispose d'un budget de 26 millions d'euros, dont 17 millions sont accordés par l'UE. Les organisations de la société civile sont invitées à contribuer aux activités en participant aux appels d'offre qui seront lancés par les Organismes nationaux de Mise en œuvre dans tous les pays de l'UE. Parmi les nombreuses activités financées, on comptera des campagnes de sensibilisation, de solidarité, des conférences et d'autres initiatives pionnières. Jusqu'à présent, les appels à propositions ont été publiés en Autriche, en Belgique, en France, au Luxembourg et au Royaume-Uni.

Pour en savoir davantage sur l'Année européenne de Lutte contre la Pauvreté et l'Exclusion sociale, veuillez consulter le site web :

<http://ec.europa.eu/social/main.jsp?langId=fr&catId=637>

Pour recevoir les Appels à propositions ainsi que les détails des contacts des Organismes nationaux de Mise en œuvre, veuillez prendre contact avec Astrid Mechel, chargée des politiques sociales de SME, à l'adresse : astrid.mechel@mhe-sme.org

III. NOUVELLES DES AUTRES ONG EUROPEENNES

Social Firms Europe s'implante au Royaume Uni

A partir de septembre 2009, le secrétariat de Social Firms Europe (CEFEC) déménage au Royaume Uni sous la supervision de Mme Sally Reynolds, directrice général de Social Firms UK, nouvellement élue Secrétaire générale de Social Firms Europe CEFEC.

Pour obtenir des informations détaillées sur les modifications futures du Secrétariat, veuillez consulter le site web de CEFEC à l'adresse www.cefec.org.

*Désirez-vous partager des informations,
des réflexions
avec les membres de Santé Mentale Europe ?*

***Veuillez envoyer vos contributions à :**
info@mhe-sme.org*